

Votes sur les motions déposées en conclusion d'interpellations - séance plénière du jeudi 15 décembre 2022

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

N° vote	Interpellation	Ministre	Commission Séance plénière	Motions introduites	N° DOC	Vote sur la motion pure et simple			
						Votes nominatifs	OUI	NON	ABST.
1	de Marijke Dillen (VB) sur "le courrier des directeurs de prison concernant la situation intenable dans leurs établissements" (n° 344)	Ministre de la Justice et de la Mer du Nord	Commission de la Justice du 6 décembre 2022	• motion de recommandation par Marijke Dillen • motion pure et simple par Katja Gabriëls (Open Vld)	MOT55 00344/001	p. 51 détail : p. 73	84	41	3
2	jointes : • de Sander Loones (N-VA) sur "les informations erronées fournies au Parlement à propos de la confection du budget" (n° 353) • de Barbara Pas (VB) sur "la communication du premier ministre concernant les documents budgétaires" (n° 354) • de Sofie Merckx (PVDA-PTB) sur "les messages WhatsApp concernant le budget" (n° 355) • de Catherine Fonck (Les Engagés) sur "les explications du premier ministre sur les échanges WhatsApp et les différentes versions du budget" (n° 356) ; • Jean-Marie Dedecker (indépendant) sur "les messages WhatsApp concernant l'approbation du budget" (n° 358) • Sophie Rohonyi (DéFI) sur "les messages échangés en ce qui concerne l'approbation du budget" (n° 359)	Premier ministre	Commission de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Migration et des Matières administratives du 14 décembre 2022	• 1^{er} motion de méfiance par Sander Loones et Jean-Marie Dedecker • 2^e motion de méfiance par Tom Van Grieken (VB) Wouter Vermeersch (VB) et Barbara Pas • 3^e motion de méfiance par Sofie Merckx • motion de recommandation par Catherine Fonck • motion pure et simple par Tim Vandenput (Open Vld), Franky Demon (CD&V), Ahmed Laaouej (PS), Melissa Depraetere (Vooruit), Gilles Vanden Burre (Ecolo-Groen) et Philippe Pivin (MR)	MOT55 00353/001	p. 52 détail : p. 73	77	47	5

3	jointes : • de Theo Francken (N-VA) sur "la crise de l'accueil" (n° 360) • de Nabil Boukili (PVDA-PTB) sur "la crise de l'accueil en cette période de grand froid" (n° 361) • Dries Van Langenhove (VB) sur "la crise de l'asile" (nr. 362)	Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration	Séance plénière du 15 décembre 2022	• 1^{er} motion de recommandation par Theo Francken • 2^e motion de recommandation par Nabil Boukili • 3^e motion de recommandation par Dries Van Langenhove • motion pure et simple par Maggie De Block (Open Vld), Melissa Depraetere (Vooruit), Gilles Vanden Burre (Ecolo-Groen), Ahmed Laaouej (PS), Benoît Piedboeuf (MR) et Servais Verherstraeten (CD&V)	MOT55 00360/001	p. 55 détail : p. 74	76	47	5
---	--	---	---	---	--------------------	---	----	----	---